

NORME
INTERNATIONALE

ISO
11112

Première édition
1995-12-15

**Engins de terrassement — Siège de
l'opérateur — Dimensions et exigences**

iTeh STANDARD PREVIEW
*Earth-moving machinery — Operator's seat — Dimensions and
requirements*
(standards.iteh.ai)

[ISO 11112:1995](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e596aa4d-0861-43e0-86fb-2a07ea018494/iso-11112-1995)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e596aa4d-0861-43e0-86fb-
2a07ea018494/iso-11112-1995](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e596aa4d-0861-43e0-86fb-2a07ea018494/iso-11112-1995)



Numéro de référence
ISO 11112:1995(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 11112 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 127, *Engins de terrassement*, sous-comité SC 2, *Impératifs de sécurité et facteurs humains*.

[ISO 11112:1995](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e596aa4d-0861-43e0-86fb-2a07ea018494/iso-11112-1995)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e596aa4d-0861-43e0-86fb-2a07ea018494/iso-11112-1995>

© ISO 1995

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Engins de terrassement — Siège de l'opérateur — Dimensions et exigences

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit les dimensions, les exigences et les plages de réglage relatives au siège de l'opérateur des engins de terrassement définis dans l'ISO 6165, ainsi que les dimensions des accoudoirs éventuels.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 3411:—¹⁾, *Engins de terrassement — Dimensions ergonomiques des opérateurs et espace enveloppe minimal des postes de travail.*

ISO 5353:1995, *Engins de terrassement, et tracteurs et matériels agricoles et forestiers — Point repère du siège.*

ISO 6165:1987, *Engins de terrassement — Principaux types — Vocabulaire.*

3 Exigences relatives au siège

3.1 Les dimensions nominales des éléments de sièges, ainsi que leurs emplacements et réglages respectifs, sont fondés sur des exigences ergonomiques prenant en considération la taille de l'opérateur du 5^e percentile au 95^e percentile, conformément à l'ISO 3411.

3.2 Les dimensions du siège de l'opérateur, ainsi que les réglages correspondants, sont indiqués à la figure 1 et dans le tableau 1, qui présentent les dimensions imposées ainsi que des prescriptions optionnelles.

Les dimensions et réglages du siège, s'il y a lieu, se réfèrent au point repère du siège (SIP), déterminé conformément à l'ISO 5353. Des dimensions et réglages autres que ceux indiqués dans la présente Norme internationale peuvent être utilisés seulement s'ils permettent une meilleure installation de l'opérateur.

3.3 Sur les engins où il est souhaitable que le point repère du siège (SIP) soit plus haut, il convient d'envisager un angle réduit du dossier par rapport au coussin d'assise. Voir l'ISO 5353.

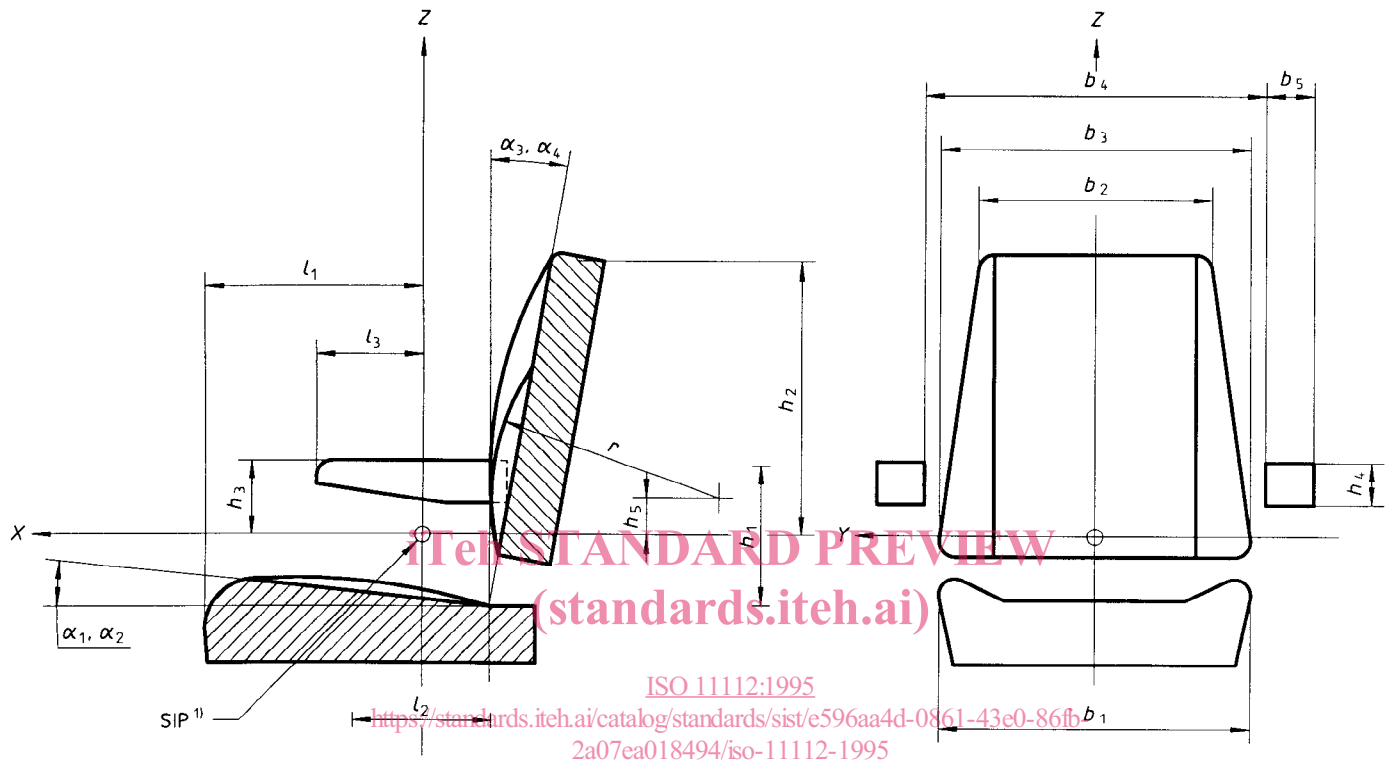
3.4 Pour que l'opérateur puisse s'asseoir et se lever de son siège sans être gêné, l'un des accoudoirs, ou les deux, doit (doivent), le cas échéant, être orientable(s), tout en procurant un réel soutien pendant le fonctionnement de l'engin.

3.5 Le siège de l'opérateur peut pivoter ou s'incliner, pour améliorer la position de travail de l'opérateur et lui permettre de s'asseoir ou de se lever facilement. Dans un tel cas, un système de verrouillage

1) À publier. (Révision de l'ISO 3411:1982)

de la position de travail du siège (orientation et inclinaison) doit être prévu pour éviter toute modification

involontaire de cette position pendant le fonctionnement de l'engin.



1) Voir l'ISO 5353.

Figure 1

Tableau 1

Dimensions en millimètres

Dimension	Description	Valeur ¹⁾		
		Min.	Nom.	Max.
l_1	Longueur du coussin d'assise	215	265	315
b_1	Largeur du coussin d'assise	430	500	—
l_2	Réglage avant-arrière ²⁾	100	150	—
h_1	Réglage vertical ²⁾	0	75	—
h_2	Hauteur du dossier ³⁾	150	400	—
b_2	Largeur du haut du dossier ⁴⁾	300	—	500
b_3	Largeur du bas du dossier ⁴⁾	300	—	500
h_3	Hauteur des accoudoirs ^{5) 6)}	95	140	160
l_3	Longueur des accoudoirs ⁶⁾	90	140	190
b_4	Largeur entre les accoudoirs ⁶⁾	450	500	550
b_5	Largeur des accoudoirs ⁶⁾	50	75	—
h_4	Épaisseur des accoudoirs ⁶⁾	50	100	—
h_5	Distance de la zone lombaire centrale au SIP	115	130	145
r	Rayon lombaire ⁷⁾	150	300	—
α_1	Angle du coussin d'assise ⁸⁾	5°	10°	15°
α_2	Réglage de l'angle du coussin d'assise ⁹⁾	0°	± 5°	—
α_3	Angle du dossier ¹⁰⁾	5°	10°	15°
α_4	Réglage de l'angle du dossier ²⁾	0°	± 5°	—

1) Les valeurs maximales et minimales peuvent être modifiées pour une meilleure installation de l'opérateur, sur la base de considérations ergonomiques. Les valeurs nominales sont les valeurs généralement ou largement acceptées; ce ne sont pas les valeurs moyennes ou médianes.

2) Les valeurs des réglages sont des valeurs totales. Le réglage vertical doit être indépendant du réglage de la suspension.

3) S'il est nécessaire ou souhaitable de pouvoir passer les épaules et les bras par-dessus le dossier pour avoir la visibilité en marche arrière ou pour pouvoir surveiller des accessoires se trouvant à l'arrière, il convient que la hauteur du dossier ne soit pas supérieure à 300 mm.

4) Si le libre passage des coudes vers l'arrière est souhaité, il convient que la largeur ne dépasse pas 330 mm. Le siège peut avoir un dossier plus ou moins large.

5) Il convient que les accoudoirs fixés au siège suivent les réglages verticaux et horizontaux du siège. Il est souhaitable de pouvoir régler les accoudoirs verticalement aux valeurs maximale et minimale de h_3 , qui se mesure verticalement entre le SIP et le dessus de l'accoudoir.

6) Les valeurs indiquées sont des valeurs de référence.

7) Il convient que le rayon de courbure du support lombaire dans le plan vertical ait une valeur nominale de 300 mm, avec un minimum de 150 mm.

8) Angle de la partie supérieure de la plaque de base du dispositif de détermination du SIP après positionnement et lestage à l'aide de l'appareil de détermination du SIP et du mode opératoire prescrits dans l'ISO 5353.

9) Le réglage de l'angle, s'il existe, est mesuré par rapport à la position médiane. Il ne s'agit pas nécessairement d'une position verrouillée.

10) Mesurer l'angle sur l'axe central du dossier. Si un support lombaire est prévu, il convient de l'installer en position médiane, et de mesurer l'angle au milieu du dossier, au-dessus du support lombaire. Pour les dossiers avec support lombaire, les angles admissibles peuvent être augmentés de 5° ou plus.

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 11112:1995

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e596aa4d-0861-43e0-86fb-2a07ea018494/iso-11112-1995>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 11112:1995

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e596aa4d-0861-43e0-86fb-2a07ea018494/iso-11112-1995>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 11112:1995

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e596aa4d-0861-43e0-86fb-2a07ea018494/iso-11112-1995>

ICS 53.100

Descripteurs: matériel de terrassement, siège, siège de conducteur, spécification, dimension, réglage, ergonomie.

Prix basé sur 3 pages
